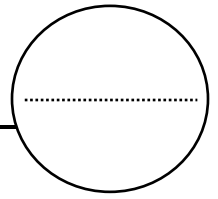




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 2 avril 2024 à compter de 20h00

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Roy Catto, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3
M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4
M. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Est également présente :

Directeur général, Greffier et Trésorier
adjoint

Annick Brunet, Trésorière

Est absent :

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2024-04-080

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2024-04-081

2A- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2024

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

DÉLÉGATION

2024-04-082

4A-ADHÉSION – CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Attendu que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) offre à ses membres, des officiers municipaux responsables de l'application de la réglementation municipale et provinciale, des formations, ateliers et publications avec des informations nécessaires à leur travail;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver le paiement de la cotisation annuelle de 380\$ plus taxes pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement municipal, des fonds prévus du budget de 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2024-04-083

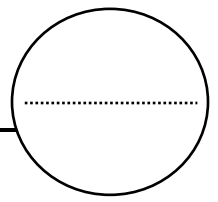
4B – OCTROI DE CONTRAT POUR REFAIRE LE RECOUVREMENT DU PLANCHER DE LA SALLE DES AA AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE

Attendu que le recouvrement du plancher de la salle des AA est en état médiocre et que le ciment s'effrite sur le côté du mur extérieur Est ;

Attendu que cette salle est utilisée par les AA tous les mardis soir et depuis maintes années et que le ménage et la peinture est toujours fait par un membre exécutif des AA de Hemmingford et sans frais pour la municipalité ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

Attendu que la municipalité peut maintenant louer cette salle pour des rencontres et des cours dont la nécessité de s'assurer que le tout soit propre et beau visuellement ;

Attendu que la Directrice des travaux publics a procédé à une demande de soumission à un entrepreneur de recouvrements de sols local et que ce dernier peut faire une réparation du ciment en mauvais état avant d'installer le nouveau revêtement ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers présent, ce qui suit :

- Que la réparation et revêtement du plancher de la salle des AA au sous-sol soit octroyé à Les recouvrements de sols André Lavallée au coût de 4400,00\$ + taxes et de prendre les fonds à même le poste 03-010-00-522 adopté au budget 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2024-04-084

**4C-MODIFICATION DU RÉSOLUTION 2023-11-242 - ADJUDICATION
CONDITIONNEL DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE, DE
DRAINAGE, ET D'ÉCLAIRAGE DE L'AVENUE MCNAUGHTON**

Considérant que la Municipalité désire finaliser les travaux de pavage, de drainage et d'éclairage de l'avenue McNaughton ;

Considérant que la Municipalité a publié sur le SEAO (Système Électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec) le 12 octobre 2023 un appel d'offres publics pour les travaux de pavage, de drainage et d'éclairage de l'avenue McNaughton ;

Considérant que la Municipalité a procédé le 30 octobre dernier à l'ouverture publique des soumissions ;

Considérant que l'ouverture publique des soumissions six (6) entreprises ont déposé une soumission pour ces travaux ;

Nom de l'entreprise	Montant taxes incluses
MSA Infrastructures Inc.	392 371,04 \$
Eurovia QC Construction Inc.	419 928,57 \$
Pavage 360 Inc.	443 880,07 \$
Les Pavages Céka Inc.	486 236,17 \$
Ali Excavation Inc.	497 200,58 \$
Pavage Axion Inc.	502 489,97 \$

Considérant que l'analyse des soumissions faite par notre ingénieur au dossier M. Dave Williams et que la plus basse soumission déposée est conforme, soit celle de l'entreprise MSA Infrastructures Inc. au montant de 392 371,04 \$ taxes incluses.

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers ;

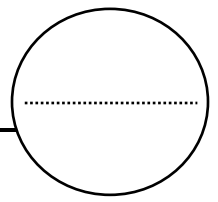
Que le Conseil adjuge sous conditions le contrat en conformité avec les documents de l'appel d'offres publié sur le SEAO et selon le rapport d'analyse des soumissions réalisé par Dave Williams ing. ;

- **Première condition**, les travaux devront s'effectuer au printemps 2024;
- **Deuxième condition**, le conseil abandonne le règlement d'emprunt # 331 et adopte une résolution de payer pour les travaux du surplus non affecté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

2024-04-085

4D-ABANDON DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #331 TRAVAUX DE PAVAGES ET LA CANALISATION D'ÉCLAIRAGE DE L'AVENUE MCNAUGHTON, ET ADOPTATION DE PAYER POUR LES TRAVAUX DU SURPLUS NON AFFECTÉ

Attendu que le projet de règlement d'emprunt numéro 331 (résolution 2023-03-046) et l'adoption du règlement d'emprunt numéro 331 (résolution 2023-04-069) pour la reconstruction des infrastructures de l'Avenue Margaret est à annuler;

Attendu que dans le contexte actuel des intérêts, et compte tenu des projets futurs, plutôt que d'emprunter pour payer le projet, il serait moins onéreux pour les contribuables de payer le projet à partir de surplus non affecté de la municipalité;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le règlement d'emprunt numéro 331 décrétant une dépense de 526 628,68\$ et un emprunt de 526 628,68\$ pour la reconstruction des infrastructures de l'avenue Margaret soit abandonné et de payer pour les travaux du surplus non affecté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2024-04

5A -DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE / SCHÉMA INCENDIE, 11e ANNÉE

Considérant que Madame Nancy Lussier, administratrice du service des incendies de Hemmingford, a préparé le rapport annuel du plan de mise en œuvre du schéma incendie ;

Considérant qu' une copie du rapport a été mis à la disposition des membres du conseil;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-d'accepter le dépôt du rapport annuel de la 11e année du plan de mise en œuvre préparé par Mme Nancy Lussier, administratrice du service des incendies ;

-de faire parvenir cette résolution à monsieur Francis Carrière, Directeur de la prévention-Enquêteur ;

6A RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de mars 2024.

7A RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 51 913 gallons par jour durant le mois de mars. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B DÉPÔT DU RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

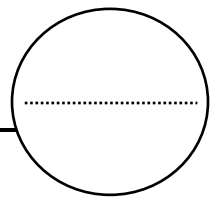
Un rapport contenant les informations journalières du poste de pompage principal de l'assainissement des eaux usées est déposé au conseil.

7C DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU POTABLE

La déclaration des prélèvements d'eau potable pour l'année 2023 a été transmise au MELCC en date du 18 mars 2024, par Pascale Giroux, tel que stipulé dans le chapitre Q-2, r. 14 du règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

2024-04-087

7D – OCTROI DE CONTRAT POUR LA CARACTÉRISATION DES EAUX USÉES DE LA MUNICIPALITÉ

- Considérant qu' il est important de déterminer avec plus de détail les charges de polluant dans l'affluent à traiter à l'usine de traitement des eaux usées afin de faire l'optimisation optimale de la station lors de l'agrandissement ;
- Considérant que le contrat consiste de faire l'échantillonnage sur 4 jours consécutifs, recevoir les résultats d'analyses et les compiler, interpréter les résultats et faire une révision des critères de conception de la station ;
- Considérant que Génipur est déjà la firme embauchée pour faire l'étude complète du dossier de l'optimisation de la station d'épuration de Hemmingford et que cette firme nous offre ses services pour la caractérisation de l'affluent;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer la caractérisation des eaux usées de la municipalité à Génipur pour un montant de 7 700\$ plus les taxes applicables et de prendre les fonds à même le poste 03-010-03-721.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

9A RAPPORT DES PERMIS DÉLIVRÉS

Monsieur Michael Krohn, dépose la rapport des permis de construction pour le mois de mars 2024.

Nombre de permis émis :	3
Valeur des travaux :	7 000\$

2024-04-088

9B - MANDAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CONSULTANT EN URBANISME

- Attendu que malgré une entente intermunicipale pour le partage d'un inspecteur, un candidat n'a pas encore été embauché;
- Attendu que les demandes de permis n'ont pas été traitées en raison d'un manque de ressources;
- Attendu que il y a un besoin d'assistance technique aux personnes responsables de l'application des règlements d'urbanisme;
- Attendu que le conseil a pris connaissance de l'offre de service #23105, datée du 20 février 2023;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer le mandat pour des services professionnels de consultant en urbanisme et d'acheter une banque de 60 heures d'une somme de 5 700\$ plus les taxes applicables de la firme W Urbanisme Inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

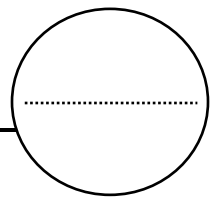
2024-04-089

10A– FÊTE DU CANADA – 1^{ER} JUILLET 2024

- Considérant que la Municipalité désire réaliser des activités lors du 1^{er} juillet afin de souligner la fête du Canada ;
- Considérant que la Municipalité devra recevoir 6 000\$ du Ministère du patrimoine Canadien afin de couvrir les frais pour les feux d'artifices ;
- Considérant que la programmation soumise par l'agente administrative et de développement en loisir et culture de la Municipalité ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

Intergénération	Location de jeux	2 155\$
Eve Artisane	Airbrush Tattoo	780\$
Productions Royal Pyrotechnie	Feu artifice	5 000\$
Jeff Berthiaume	Système de son	400\$
Co-Conspirators	Musique	250\$
Emily Triggs	Musique	1 000\$

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'agente administrative et de développement en loisirs et culture à procéder aux achats pour la réalisation de la Fête du Canada pour un montant maximale de 13 000\$ et d'imputer cette dépense au compte 02-701-20-990, tel que prévu au budget 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2024-04-090

10B – VENTE DE BOISSON ALCOOLISÉE AU CENTRE RÉCRÉATIF

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford ne s'objecte pas aux événements prévu lors de la saison d'été 2024, au Centre Récréatif de Hemmingford;

Attendu que la municipalité ne s'objecte pas à la vente de boisson alcoolisée, offerte lors des matchs de DEK Hockey pendant les lundis aux vendredis durant la période stipulée ci-haut;

En conséquence, il est proposé et adopté par le conseil d'accepter que le Comité Sportif de Hemmingford vende de l'alcool pendant les matchs de lundi au vendredi soir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2024-04-091

10C - DEMANDE D'UN PERMIS ANNUEL D'ALCOOL POUR LE CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que nous devons toujours faire une demande pour un permis d'alcool lors de nos événements au coût de 57.50\$ chaque;

Considérant que plusieurs activités pourraient en bénéficier (baseball, marchés fermiers, etc)

Considérant que la municipalité doit indiquer toutes les dates où il y aurait vente de boisson et aucun ajout puisse se faire après l'envoi final;

Considérant que ceci permettrait de faire un profit pour les loisirs et cultures

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le paiement pour un permis annuel d'alcool pour le Centre Récréatif pour l'année 2024 au montant de 287.50\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

QUESTIONS DIVERSES

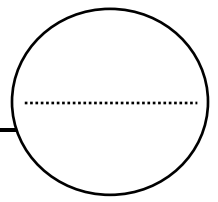
2024-04-092

12A - PARTICIPATION FINANCIÈRE – ACCES GRATUIT AU CENTRE SPORTIF REGIONAL LOUIS-CYR

Considérant qu' il est important de favoriser la participation des jeunes aux diverses activités de loisirs ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

- Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford désire promouvoir l'activité physique afin d'établir de saines habitudes de vie et lutter contre la sédentarité ;
- Considérant que la Municipalité de Napierville loue annuellement des heures de glace au Centre Sportif Régional Louis-Cyr;
- Considérant que notre participation financière sera de 930.80\$ pour les activités organisées jusqu'en avril 2025;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité offre une aide financière de 930.80\$ à la Municipalité de Napierville de permettre au résidents du Village de Hemmingford accès gratuit au Centre Sportif Régional Louis-Cyr lors des heures réservées avec un preuve de résidence.

La présente aide financière soit pour l'année 2024 seulement et ne représente pas un engagement annuel de la part de la Municipalité du Village de Hemmingford.

RÉPORTÉ

2024-04-093

12B- CONTACT CITÉ - FACTURE #393 - SOUTIEN ADMINISTRATIF

- Attendu que Contact Cité a suivi différents dossiers, TECQ, MAMH, règlement d'emprunt, et échanges avec la direction;
- Attendu que les frais accumulés pour l'appui administratif de Contact Cité sont de 2 414.48\$

En conséquence, il est et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité paie Contact Cité les frais accumulés d'un montant de 2 414.48\$ pour son soutien administratif, taxes comprises.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2024-04-094

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 2 AVRIL 2024

- Considérant que M. Michael Krohn, le Directeur général, Greffier et trésorier-adjoint confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 2 avril 2024, soit dans le budget 2024 ou par une appropriation de surplus ;

Par conséquent, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 1er mars au 2 avril 2024 soient acceptés au montant de 98 657.27\$ ce qui comprend les salaires et que les comptes à payer en date du 2 avril 2024 soient payés au montant de 43 619.03\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-04-095

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20:23.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Drew Somerville, Maire
Maire

Michael Krohn
Directeur général, Greffier et Trésorier adjoint

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 2 avril 2024.